

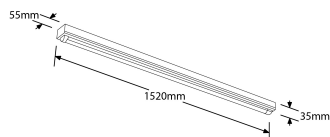
Description:

EcoT8™ Réglette T8 LED Standard Simple 1500mm 22W IP20

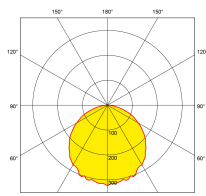
Les réglettes EcoT8™ ressemblent tellement aux réglettes fluorescentes T8 et T5 qu'il est presque impossible de les distinguer. Parfaites en rénovation ou dans les nouvelles constructions, elles ont été conçues spécifiquement pour imiter l'apparence des réglettes traditionnelles. Sans entretien et disponible en rangée simple ou double, avec ou sans réflecteur, elles permettent de profiter de tous les avantages de la technologie LED tout en conservant un style résolument rétro.

SKU Code	Couleur	lm	Efficacité (lm/W)	Faisceau	Finition (couleur)	Product Type
EN-BT1522/40	4000	2100	96	120	Blanc	Non gradable

Schéma



Courbe polaire



Color

Feature & Benefits

- Corps en acier et diffuseur en polycarbonate haute qualité - Diffuseur anti-éblouissement avec distribution de lumière uniforme
- Parfaits pour la rénovation d'installations existantes ou comme alternative aux réglettes fluorescentes T8 ou T5
- Version double disponible avec réflecteurs ailettes pour réduire l'éblouissement
- Câblage traversant avec entrée de câble latérale et arrière
- Driver intégré fourni dans le luminaire
- Disponible en 1200mm, 1500mm et 1800mm
- Protection contre les surtensions de 1,5 kV
- Garantie 3 ans

Caractéristiques produit:

Technologie:	LED	Type de tension d'entrée:	220~240V AC
Facteur de puissance:	0.95	Fréquence:	50/60HZ
Courant d'appel:	15.2	Température min:	-55
Température max:	30°C	Réglage positionnel:	Fixe
Distribution lumineuse:	Direct	Largeur (mm):	55
Longueur (mm):	1520	Profondeur (mm)	35
Protection IP:	IP20	Protection IK:	IK05
Composition:	Polycarbonate,Acier	Composition de l'optique:	Polycarbonate
Culot:	Autre	SDCM:	6
Durée de vie L70:	35000		

Certificat:



Garantie:

Ce produit est garanti pendant 3 ans. Des garanties autres s'appliquent certains produits comme indiqué dans la description ci-dessus. La garantie est valable compter de la date de livraison et couvre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication du produit, déclaré dans un délai d'1 mois la survenance du défaut. Elle ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, installation ou manipulation du produit, si l'étiquette Q.C est détériorée ou en cas d'utilisation ou d'installation impropre l'application prévue. Elle prévoit le remplacement du produit titre gratuit, sous réserve de l'installation correcte de ce dernier et du retour ultérieur de l'unité défectueuse. Aurora n'accepte pas la responsabilité des coûts d'installation associés au remplacement de ce produit et se réserve le droit de modifier ses conditions de garantie ainsi que ses caractéristiques sans préavis.